Les enjeux de la sécurité routière en entreprise le 1er mars à Angoulême

jeudi 1er mars 2018, par lpe

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2018, la Préfecture de Charente, la CCI Charente et l'INSERR (l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherches) organisent le jeudi 1 Mars 2018 de 18h à 20h, salle des séances de la CCI, 27 Place Bouillaud à Angoulême une conférence sur la sécurité routière en entreprise.

Programme de la soirée :
- Accueil, présentation de l'INSERR
- Le cadre juridique et règlementaire
- Témoignages d'entreprises locales
- Le Plan de prévention du risque routier
- Débat - Echanges
- Un cocktail de convivialité sera offert à l'issue de la conférence.

Cette conférence est ouverte à toutes les entreprises.
La participation est gratuite (sur inscription : securite-routiere@charente.pref.gouv.fr)